



École du Plateau

Notre mission

Éduquer dans le respect de la diversité

Notre vision

Apprendre à grandir et à collaborer en s'engageant pour la société de demain

Assemblée générale annuelle des parents

Procès-verbal

Le jeudi 12 septembre 2024 à 19 h

En présentiel à la Salle communautaire du Plateau

Présences :

Benoit Paquin	Véronique Breton
Khadim Niang	Geneviève Durocher
Cynthia Gaudreault	Annie Montpetit
Sylvain Audet	Marie-Ève Bégin
Julie Woloshin-Oseku	Alison Keen
Paul Blais-Morisset	Léonie Pamerleau
Héloïse Gauvin	Carole Barbeau
Dania Houssein	Jessica Houle
Antoine Douville	Louise Beauchamp

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

19h02 début de l'assemblée

Mot de bienvenue par le président du CÉ, M. Antoine Douville

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Mme Annie Montpetit propose Jessica Houle.

Appuyée par Mme Marie-Ève Bégin.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Mme Véronique Breton.

Appuyée par M. Paul Blais-Morisset.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 septembre 2023

L'année 2023 n'est pas indiquée dans l'en-tête. Une correction sera apportée.

Adoption du procès-verbal proposée par Mme Geneviève Durocher.

Appuyée par M. Sylvain Audet.

5. Mot de la direction

5.1 Projet éducatif de l'école

- Mme Beauchamp explique que l'École du Plateau est au cœur de son projet éducatif. En 2023, le projet éducatif a été repensé pour les quatre prochaines années (2023-2027).
- Le document explicatif est disponible sur le site Internet de l'école.
- Trois objectifs :
 - Premier objectif: Augmenter à 76% le nombre d'élèves qui ont un plan d'intervention à réussite au-delà de 64% en lecture d'ici 2027.



École du Plateau

Notre mission

Éduquer dans le respect de la diversité

Notre vision

Apprendre à grandir et à collaborer en s'engageant pour la société de demain

- *Février 2023 :*
 - *2^e année : 50% des élèves qui avaient un plan d'intervention qui réussissaient à 64% et plus en lecture*
 - *4^e année : 61,1% des élèves qui avaient un plan d'intervention*
 - *6^e année : 72,2% des élèves qui avaient un plan d'intervention*
- *Juin 2024 :*
 - *2^e année : 77,21% des élèves qui avaient un plan d'intervention*
 - *4^e année : 77,23% des élèves qui avaient un plan d'intervention*
 - *6^e année : 67,9% des élèves qui avaient un plan d'intervention*
- *Des façons de faire ont été changées, l'équipe est sur la bonne voie. Les données permettent à l'équipe de se réguler dans ses interventions.*
- *Question d'un parent: Quel est le pourcentage des élèves qui n'ont pas un plan d'intervention qui réussissent en lecture?*
 - *Réponse de Mme Beauchamp : 100% de réussite en lecture dans tous les niveaux.*
- *Deuxième objectif : Augmenter à 96% le pourcentage de tous nos élèves qui ont 64% et plus en écriture.*
 - *Février 2023 :*
 - *2^e année : 80% de l'ensemble des élèves avaient 64% et plus*
 - *4^e année : 88,8% de l'ensemble des élèves qui avaient 64% et plus*
 - *6^e année : 94,1% de l'ensemble des élèves qui avaient 64% et plus*
 - *Juin 2024 : Baisse à tous les niveaux*
 - *2^e année : 73,6% de l'ensemble des élèves avaient 64% et plus*
 - *4^e année : 71% de l'ensemble des élèves qui avaient 64% et plus*
 - *6^e année : 78% de l'ensemble des élèves qui avaient 64% et plus*
 - *L'équipe effectue une analyse en profondeur de ces résultats pour déterminer les interventions à changer. Levier pour travailler avec l'équipe pour l'ensemble de nos élèves.*
 - *Important de se réguler chaque année à l'aide des données.*
 - *Question d'un parent : Pourquoi la note est-elle fixée à 64%?*
 - *Réponse de Mme Beauchamp : En 2023, la note de 64% était la cible que le ministre de l'Éducation donnait clairement à tout le monde (note basée sur la recherche), car la recherche commençait à s'intéresser de plus en plus aux élèves situés entre 60% et 64%.*



École du Plateau

Notre mission

Éduquer dans le respect de la diversité

Notre vision

Apprendre à grandir et à collaborer en s'engageant pour la société de demain

- *Question d'un parent : Est-ce que les données ventilées sont considérées? Par exemple, plus de garçons vs plus de filles?*
 - *Réponse de Mme Beauchamp : Le CSSPO possède un outil d'analyse des données (Power BI) qui permet de regarder plusieurs données selon les filtres disponibles. Analyse des données selon le projet éducatif établi. Plusieurs autres données sont également analysées en équipe collaborative par les équipes niveau. Un filtre existe également en lien avec la langue maternelle de nos élèves.*
- *Troisième objectif: Objectif sur le vivre-ensemble (diminution de la violence verbale).*
 - *Données recueillies par le QSVE-R administré par le ministère une fois aux deux ans aux élèves (en lien avec le plan de lutte contre l'intimidation et la violence).*
 - *Campagnes de sensibilisation se vivent à l'échelle de toute l'école. L'équipe a pour objectif d'en vivre trois par année. L'année dernière, quatre campagnes ont été vécues.*

5.2 Les grands chantiers pédagogiques pour l'année 2024-2025

- *Optimisation de nos services complémentaires pour l'ensemble des élèves*
 - *Les enseignants titulaires travaillent de plus en plus avec une grande équipe élargie : orthopédagogues, techniciens en éducation spécialisée (TES - ateliers sur la gestion de la colère, habiletés sociales, anxiété, etc.), préposés aux élèves handicapés (PEH), aides à la classe.*
 - *TES école : Le CSS nous alloue 1 TES à l'École du Plateau (payé par le central).*
 - *Nous avons une équipe de 6 TES (payés par diverses mesures – choix de la direction).*
 - *PEH : 3*
 - *Enseignantes-orthopédagogues : 3*
 - *Enseignantes en francisation : 2*
 - *Aides à la classe : Argent débloqué par le ministre de l'Éducation pour reconnaître et maximiser l'expertise de nos éducateurs en service de garde (bonification de leur poste – nombre d'heures augmenté à 35 heures). Cela a permis d'avoir une banque de 113 d'aide à la classe à l'École du Plateau. En ce moment, neuf groupes ont une aide à la classe (répartition selon des critères en lien avec la composition de la classe). Le*



École du Plateau

Notre mission

Éduquer dans le respect de la diversité

Notre vision

Apprendre à grandir et à collaborer en s'engageant pour la société de demain

travail des aides à la classe est bien balisé. Ces intervenants ne peuvent pas faire d'enseignement. Ils interviennent en soutien.

- *Question d'un parent : Est-ce une mesure budgétaire seulement pour cette année?*
 - *Réponse de Mme Beauchamp : Il s'agit d'un nouveau corps d'emploi qui a été créé et qui est là pour rester.*
- *Question d'un parent : Est-ce la même personne qui intervient au SDG et en classe avec les mêmes élèves?*
 - *Réponse de Mme Beauchamp : C'est ce que l'équipe a tenté de faire, car les éducateurs du SDG connaissent déjà bien les élèves. Permet une meilleure optimisation du service.*
- *Question d'un parent : Y a-t-il des services de francisation?*
 - *Réponse de Mme Beauchamp : Oui. Les services de francisation font partie des services complémentaires. Deux enseignantes travaillent en soutien à l'apprentissage du français à notre école.*
 - *Nouveauté du CSSPO : Pôle de service à l'École des Deux-Ruisseaux pour notre secteur. Un enfant qui arriverait et dont la langue parlée n'est pas le français passera d'abord par le pôle de service (classe d'accueil).*
- *Question d'un parent : Quelle est la place du sport à l'école?*
 - *Réponse de Mme Beauchamp : Les moments pour bouger ont été bonifiés à l'École du Plateau.*
 - *Projet « On bouge » : Chaque classe reçoit une heure de ce programme. Pour préparer le cerveau des enfants à recevoir des apprentissages. Le groupe est divisé en deux. Pendant une heure, la moitié du groupe va à l'extérieur (Série d'exercices prescrite pour préparer le cerveau à apprendre - enfants qui ont des défis – TDAH, hyperactivité, etc.) tandis que l'autre moitié travaille à l'intérieur (belle occasion d'être avec l'enseignant pour enrichir le travail, aller plus loin).*

6. Mot du président

6.1 Rapport annuel 2023-2024

- *Présentation du conseil d'administration et du bilan des activités du conseil d'établissement.*



École du Plateau

Notre mission

Éduquer dans le respect de la diversité

Notre vision

Apprendre à grandir et à collaborer en s'engageant pour la société de demain

- *Constitution d'un conseil d'établissement : 6 membres parents, membres enseignants, membres du personnel de soutien, membre de la communauté, direction.*
- *Les séances sont publiques.*
- *Tous les parents de l'école peuvent faire parvenir une correspondance qui peut être lue au conseil.*
- *Habituellement six séances dans l'année (minimum 5).*
- *Divers sujets abordés tels que l'approbation des sorties éducatives, l'approbation et la révision du code de vie de l'école, l'approbation des campagnes de financement, l'approbation de la grille-matières, l'approbation du choix de la pizzeria pour les dîners pizza.*
- *Résultats obtenus : poursuite de la friperie, BBQ champêtre du 25^e anniversaire, journée filles et femmes en sciences, campagnes de financement (BoSapin, campagne chocolat en avril), etc.*
- *Question d'un parent : Est-ce que le bilan financier devrait faire partie du rapport annuel?*
 - *Réponse de Mme Beauchamp : La ventilation budgétaire ainsi que la prévision budgétaire de l'école se déposent chaque année à la dernière séance du conseil d'établissement*
- *Question d'un parent : Qu'est-ce que l'octroi d'un montant de 900\$ pour palier à la mesure 15103 (acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires)?*
 - *Réponse de Mme Beauchamp : Octroyé par le fond à destination spéciale (fond 3) qui fait partie de nos campagnes de financement. Ce montant a été approuvé par le conseil d'établissement pour permettre de bonifier le montant accordé par le ministère pour l'achat de livres pour les bibliothèques de classe. Chaque année, à l'École du Plateau, le conseil d'établissement octroie un montant.*

7. Nomination du président(e) d'élection

Mme Véronique Breton propose Mme Jessica Houle.

Secondée par Mme Julie Woloshin-Oseku.

8. Adoption procédure d'élection

- *3 postes sont vacants (postes de 2 ans)*
- *S'il y a plusieurs personnes, nous allons procéder aux présentations des différents candidats.*

MISES EN CANDIDATURE

- *Mme Annie Montpetit se propose.*
- *M. Benoit Paquin se propose.*
- *M. Paul Blais-Morisset se propose.*



École du Plateau

Notre mission

Éduquer dans le respect de la diversité

Notre vision

Apprendre à grandir et à collaborer en s'engageant pour la société de demain

- *Mme Véronique Breton se propose comme substitut.*
- *Mme Cynthia Gaudreault se propose comme substitut.*
- *Mme Alison Keen se propose comme substitut.*

9. Élection des membres du Conseil d'établissement (3 postes à combler)

Mme Annie Montpetit

M. Benoit Paquin

M. Paul Blais-Morisset

10. Nomination : représentant au Comité de parents et un substitut (membres CÉ)

- *Explication du rôle du comité de parents.*
- *À déterminer après la séance (discussion entre les membres du conseil d'établissement).*

11. Représentant au Comité EHDAA de la CSSPO et substitut (mandat 2 ans)

- *Ce rôle est occupé par M. Benoit Paquin (mandat de 2 ans).*
- *Explication du rôle du comité EHDAA par M. Benoit Paquin.*

12. Décision constitution de l'O.P.P.

- *Mme Louise Beauchamp explique ce qu'est l'OPP.*
- *Mme Annie Montpetit fait une présentation de l'aide demandée.*

Constitution de l'OPP proposée par M. Benoit Paquin.

Appuyé par Mme Cynthia Gaudreault.

13. Questions ou vœux de l'assemblée

M. Douville remercie les parents présents d'avoir participé à l'assemblée générale annuelle.

14. Levée de l'assemblée

Proposée par Mme Marie-Ève Bégin.

Secondée par M. Benoit Blais-Morisset.

20h31

*Antoine Douville
Président*

*Louise Beauchamp
Directrice*